

## **Les déchets à ne surtout pas jeter dans les toilettes**

**Jeter des déchets aux toilettes peut paraître un geste anodin. Et pourtant, les toilettes ne sont pas des poubelles ! Les conséquences de tels gestes peuvent être lourdes pour la station d'épuration.**



### **Les déchets à ne jamais jeter dans les toilettes**

A la station d'épuration, nous constatons quotidiennement l'arrivée d'une quantité importante de déchets en tout genre dans les eaux usées. Voici les déchets les plus fréquemment jetés à tort dans les toilettes :

- Les lingettes ;
- Les tampons et protections périodiques ;
- Les cotons-tiges ;
- Les cartons du rouleau de papier de toilette ;
- Les lames de rasoir ;
- Les médicaments ;
- Les préservatifs ; Les lentilles de contact et autres déchets plastiques
- La peinture et les produits toxiques ;
- Les huiles et graisses alimentaires ;
- La litière pour chat.

### **Les lingettes**

Lingettes désinfectantes, démaquillantes, intimes, pour bébé... Même lorsqu'elles sont dites biodégradables, les lingettes sont très résistantes et ne se dégradent pas dans les collecteurs et à la STEP. De plus, elles se gorgent de matières visqueuses et peuvent obstruer les canalisations et les installations techniques de transport des eaux usées.



### **Les tampons et protections périodiques**

Les tampons et serviettes hygiéniques, qui se gonflent au contact avec l'eau, comportent des emballages plastiques qui ne se dissolvent pas dans l'eau.

### **Les cotons-tiges**

Parce qu'ils sont trop légers, trop petits et trop fins, les cotons-tiges passent facilement au travers des grilles de filtration, flottent à la surface des bassins de la STEP et peuvent finalement terminer dans les milieux aquatiques.

### **Les médicaments**

La place des médicaments périmés ou non utilisés est à la pharmacie. Déposez-le à votre pharmacien, qui en aura une gestion appropriée.

### **Les préservatifs, lentilles de contact et autres déchets plastiques**

Les déchets composés de matières plastiques, comme le latex pour les préservatifs, ne sont pas biodégradables. Ils sont donc particulièrement polluants et obstruent, les canalisations et les pompes. De par leur faible poids, ils ne sont parfois pas retenus dans les diverses étapes de traitements de la STEP et finissent dans les milieux aquatiques.

### **La peinture et les produits toxiques**

Si vous avez de la peinture inutilisée chez vous, ne vous en débarrassez surtout pas dans les toilettes. La peinture contient des substances toxiques (diluants, pesticides, résidus) très difficiles à éliminer lors de l'assainissement de l'eau. De plus, ces substances toxiques peuvent perturber les micro-organismes nécessaires au bon fonctionnement de la station d'épuration. Idem pour tous les produits toxiques.

### **Les huiles et graisses alimentaires**

Au contact de l'eau, le gras des huiles et graisses alimentaires s'agglomère et peut ainsi boucher les canalisations. Ne jetez donc jamais d'huile et graisses dans les toilettes.

### **La litière pour chat**

La litière pour chat renferme une substance absorbante, qui peut la faire gonfler jusqu'à 15 fois son volume initial. Là encore, le risque est donc de boucher les canalisations et d'obstruer les grilles de filtrage.

Les litières dites biodégradables peuvent être mises au compost et les autres à la poubelle, mais en aucun cas dans les toilettes.

### **Ces déchets qui n'ont l'air de rien**

D'autres types de déchets peuvent paraître inoffensifs et ils ne le sont pas comme par exemple du fil dentaire, des mégots, des chewing-gums, des cheveux... Ces déchets de petite taille et légers sont tout aussi dangereux parce qu'ils passent facilement au travers des grilles de filtrage. Et s'ils s'agglomèrent ensemble, comme des touffes de cheveux par exemple, ils peuvent également obstruer les canalisations et les pompes.

**Déchets aux toilettes : quelles conséquences ?**

Alors que leur place aurait été dans une poubelle, ces déchets inappropriés perturbent le traitement des eaux usées.

**Conséquences pour les canalisations et la STEP.**

Les déchets bouchent les canalisations, obstruent les pompes et les grilles de filtrage de la station d'épuration et peuvent créer des débordements.

Le Comité de Direction